

## Prix Mahesh Raju en reconnaissance de mentorat exercé 2021

### Modalités

La Société canadienne de médecine interne (SCMI) offre jusqu'à deux prix par année en reconnaissance du mentorat.

La Société a le plaisir de créer ce prix pour honorer le travail réalisé par le **Dr Mahesh Raju**. Dr Raju est un membre de longue date de la Société et l'un de ses anciens présidents. Il a travaillé à l'organisation du Congrès annuel de la SCMI de la région atlantique durant de nombreuses années et s'est vu décerné un prix Osler par la SCMI.

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ : PRIX 1

**Prix à un résident en reconnaissance du mentorat exercé auprès de collègues moins expérimentés.**

- La personne qui postule doit être médecin résident poursuivant une carrière en médecine interne ou en médecine interne générale.
- La personne qui postule doit être résident associé de la SCMI (R3, R4 ou R5, à la date limite mentionnée ci-dessous) et être inscrite à un programme de résidence MI ou MIG au Canada atlantique.
- N'a **pas** déjà [reçu un prix Mahesh Raju](#) en reconnaissance du mentorat exercé.

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ : PRIX 2

**Un prix pour un médecin en reconnaissance du mentorat des résidents et de son dévouement à la MI/MIG.**

- La personne qui postule doit être un médecin exerçant au Canada atlantique.
- Seront pris en compte : le travail et les réalisations de la personne qui postule en ce qui a trait à sa capacité d'instaurer un climat de collégialité parmi les résidents, d'enseigner aux jeunes apprenants et de démontrer du leadership dans les domaines de l'enseignement et de la recherche en médecine, ainsi que de l'extension des services à la communauté.
- Il sera tenu compte du dévouement du candidat en MI / MIG au Canada.
- N'a **pas** déjà [reçu un prix Mahesh Raju](#) en reconnaissance du mentorat exercé.

#### LES PRIX

Chacun des lauréats :

- Recevra un certificat de reconnaissance et une bourse de 500 \$.
- Sera annoncé par les médias sociaux, le site Web de la SCMI, et/ou le bulletin électronique et la RCMIG.
- Sera invité à se joindre au comité éducatif de la SCMI.

**Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les éléments suivants :**

1. Une lettre d'accompagnement du proposant ou du directeur du programme décrivant les qualités de mentorat illustrées dans le candidat.
2. Pour les résidents seulement : une lettre du directeur du programme *seulement s'il n'est pas* le proposant.
3. Une lettre de soutien d'un collègue en résidence.
4. Le curriculum vitae actuel du candidat.

*Svp envoyer les documents en format PDF séparés nommé de manière cohérente (p. ex. : CV\_John\_Smith.pdf.)  
Les soumissions sont acceptées en français. Toutefois, elles doivent également être fournies en anglais.*

**Le dossier de candidature doit être envoyé par courriel à [info@csim.ca](mailto:info@csim.ca)**

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE CANDIDATURE : 18 AOUT 2021**

**NOTE :** Veuillez communiquer rapidement avec le bureau de la SCMI si vous ne recevez pas d'accusé de réception dans les 72 heures qui suivent l'envoi de votre proposition de candidature. C'est à la personne qui présente la demande que revient la responsabilité de s'assurer que la proposition est bien reçue par la SCMI. Les propositions soumises en retard ou égarées ne seront pas acceptées. Le non-respect du processus de candidature et la soumission de candidatures incomplètes peuvent entraîner le rejet des candidatures.